

FICHE D'INSCRIPTION

Enfant concerné

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code postal : Ville :

Représentant légal (à prévenir en cas de problème)

Nom :

Prénom :

Tél portable :

Tél Domicile :

E-mail :

J'atteste sur l'honneur que mon enfant est apte à la pratique sportive de loisirs.

Numéro d'attestation assurance extra-scolaire

.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

Le : / /

"Lu et approuvé"

Signature

L'opération "J'apprends à Nager" est soutenue par le Ministère des Sports.

Pour les enfants de 7 à 12 ans (inclus)

Le stage se déroule en dehors du temps scolaire. Chaque session comprends 10 séances d'une heure (dans l'eau).

Le groupe est composé de 12 enfants maximum.

A l'issue du stage, le passage du test du Savoir Nager en Sécurité sera proposé aux enfants afin de valider leurs compétences.

Pour permettre à un maximum d'enfants de profiter de ce dispositif gratuit, la participation à une seule session par année scolaire est possible. L'équipe des maîtres-nageurs se réserve le droit de refuser l'inscription d'un enfant si son niveau n'est pas en phase avec le principe de l'opération "J'apprends à nager".

La participation au programme implique la présence à toutes les séances de la session. Afin que l'apprentissage se fasse dans les meilleures conditions et pour observer une progression, l'assiduité est nécessaire.

POUR ÉVOLUER DANS L'EAU EN TOUTE SÉCURITÉ



Pour les 7 - 12 ans

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LE SITE

<https://sports.gouv.fr>

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

 MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

 Santé
publique
France

NATURELLEMENT
 VAL DE REUIL

Partie conservée par les parents

Mon enfant est inscrit :

Période scolaire 1

Cours le mercredi du 1er octobre au 17 décembre

à 9h15 OU à 10h45

Cours le samedi du 4 octobre au 20 décembre

à 14h15 OU à 15h45

Période scolaire 2

Inscriptions à partir du 3 novembre

Cours le mercredi du 7 janvier au 25 mars 2026

à 9h15 OU à 10h45

Cours le samedi du 10 janvier au 28 mars 2026

à 14h15 OU à 15h45

Période scolaire 3

Inscriptions à partir du 2 mars 2026

Cours le mercredi **ET** samedi du 1er avril au 16 mai 2026

Mercredi à 9h15 OU à 10h45
ET

Samedi à 14h15 OU à 15h45

Chaque enfant qui entre en classe de 6e doit savoir lire, compter, écrire... et nager !

Le dispositif national “J’apprends à nager” s’inscrit dans le cadre du plan interministériel de prévention des noyades.

Il permet aux enfants de découvrir le milieu aquatique et d’y évoluer en toute sécurité. Il s’adresse principalement aux enfants des quartiers et des zones rurales.

Ce dispositif vise plusieurs objectifs :

- Savoir nager à l’entrée en 6e ;
- Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité ;
- Prévenir les noyades.

Partie conservée par les parents

Mon enfant est inscrit :

Période scolaire 1

Cours le mercredi du 1er octobre au 17 décembre

à 9h15 OU à 10h45

Cours le samedi du 4 octobre au 20 décembre

à 14h15 OU à 15h45

Période scolaire 2

Inscriptions à partir du 3 novembre

Cours le mercredi du 7 janvier au 25 mars 2026

à 9h15 OU à 10h45

Cours le samedi du 10 janvier au 28 mars 2026

à 14h15 OU à 15h45

Période scolaire 3

Inscriptions à partir du 2 mars 2026

Cours le mercredi **ET** samedi du 1er avril au 16 mai 2026

Mercredi à 9h15 OU à 10h45
ET

Samedi à 14h15 OU à 15h45